

# REGLEMENT INTERIEUR 2015-2016

## de la RESTAURATION SCOLAIRE

### ou/et du Temps d'Activités PERISCOLAIRES (TAP)

#### 1 Discipline et comportement : CANTINE et TAP

L'heure du repas et du temps périscolaire est un moment de détente pour tous.

Ces instants passés en commun exigent :

- Le respect du personnel de service : écouter les consignes, pas d'écart de langage, ni de geste déplacé.
- Le respect de ses camarades : se tenir correctement, pas d'écart de langage, ni de geste déplacé et parler doucement.
- La propreté : passer aux toilettes et se laver les mains avant l'entrée à la cantine et après le repas.
- Le respect de la nourriture : ne pas jouer avec la nourriture et éviter le gaspillage.
- Le respect des locaux et du matériel.

En cas d'indiscipline répétée, les familles seront immédiatement informées et convoquées. Si la situation ne s'améliore pas, une sanction tendant à exclure provisoirement ou définitivement l'enfant pourrait être prononcée.

#### 2 Responsabilité

Toute détérioration grave des biens communaux, imputable à un enfant par non-respect des consignes, sera à la charge des parents.

#### 3 Régimes et allergies

Le restaurant scolaire ne cuisine pas de repas adaptés aux enfants atteints d'une allergie alimentaire et ne prend pas en compte les régimes. Uniquement dans le cas d'un PAI (Plan d'Accueil Individualisé), l'enfant peut être accepté avec son panier repas fabriqué par les parents.

#### 4 Prise de médicaments

Aucun médicament ne peut être accepté et donné dans le cadre de la cantine sauf dans la mise en place d'un PAI. Le personnel de la cantine n'est pas habilité à distribuer des médicaments. Avec le médecin traitant, les parents devront s'organiser pour une prise de médicaments le matin et/ou le soir.

#### 5 Modification du règlement

Le présent règlement pourra être modifié sans préavis et sera affiché aux emplacements réservés à cet effet à l'école de Conteville. Il serait également distribué aux parents.

**Je soussigné (e) .....**

**Parent de l'élève ou des élèves.....**

.....

**Déclare avoir reçu et pris connaissance du règlement intérieur 2015/2016 de la restauration scolaire et TAP.**

**Lu et approuvé, le.....**

**Signature**